

Canada, a formulé des recommandations quant aux moyens qui s'offrent au Commonwealth pour appliquer les décisions internationales visant la promotion et la protection des droits de l'homme. De plus, les chefs de gouvernement ont demandé au secrétaire général de procéder à de nouvelles consultations auprès des États membres dans le but de convenir d'une définition des droits de l'homme dans le cadre du Commonwealth et de déterminer les moyens pratiques par lesquels le Secrétariat serait à même de promouvoir les droits de l'homme dans les pays du Commonwealth.

La coopération fonctionnelle au sein de l'association est peut-être le mieux illustrée par les activités du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (FCCT), principal programme administré par le Secrétariat. Le FCCT fournit une assistance technique aux pays membres en développement, sous la forme de services de conseils, d'experts, de cours ou stages de formation et d'autres services favorisant la réalisation de projets. À cette fin -- et c'est là un principe important -- il fait appel aux ressources techniques, aux spécialistes et aux contributions financières de tous ses membres, pays développés et pays en développement, ces derniers étant ainsi, à la fois, donateurs et bénéficiaires. Par sa contribution annuelle, qui représente environ 40 % des ressources du Fonds et qui s'est élevée à quelque \$11 millions pour 1981, le Canada est parmi les plus importants contributeurs au FCCT depuis sa création en 1971. Il a, en outre, joué un rôle majeur au cours de l'année pour ce qui est de la mise en place d'une nouvelle structure financière qui permettra au FCCT de consolider sa base de ressources et de planifier ses activités sur un cycle de trois ans.

#### Réunion des chefs de gouvernement à Melbourne

À la réunion de Melbourne, à laquelle participait le premier ministre Trudeau, on a reconnu qu'il était, plus que jamais, nécessaire d'instaurer un nouvel esprit de coopération internationale, une nouvelle moralité, et que le Commonwealth avait une contribution à apporter à cet égard. Les chefs de gouvernement étaient conscients du rapport existant entre les sommets d'Ottawa et de Cancun, ainsi que du rôle que le Commonwealth est en mesure de jouer dans le dialogue Nord-Sud, dans l'instauration d'un ordre nouveau reposant sur des relations économiques constructives entre pays développés et pays en développement, c'est-à-dire des relations fondées sur l'interdépendance, le respect mutuel et un intérêt commun face à cette évolution. Le communiqué final témoigne d'ailleurs de leur engagement à prendre des mesures concrètes dans l'esprit de la Déclaration de Melbourne, adoptée à la réunion.

Sur le plan politique, les chefs de gouvernement se sont dits vivement préoccupés par l'absence de progrès dans les négociations portant sur l'indépendance de la Namibie et, dans leur communiqué final, ils ont engagé les parties à redoubler d'efforts pour parvenir à un règlement conforme à la résolution 435 du Conseil de sécurité le plus tôt possible en 1982. Par ailleurs, ayant examiné la situation en Afghanistan, en Angola, au Kampuchea et en Pologne, ils ont réaffirmé le droit des peuples à